ASSEMBLEE DES REGULATEURS DES TELECOMMUNICATIONS DE L'AFRIQUE CENTRALE

1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES REGULATEURS

MALABO, 6-7 AOUT 2018

COMMUNIQUE FINAL

La 1ère session extraordinaire de la Conférence des Régulateurs de l'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC) s'est tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, du 06 au 07 août 2018.

Y ont pris part, les Régulateurs-membres des pays ci-après : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad et Gabon.

La cérémonie d'ouverture à été marquée par le mot de bienvenue de Monsieur Hermogenes NZANG ESONO, Directeur Général de *l'Organo Regulador de Telecomunicaciones Guinea Ecuatorial* (ORTEL), suivi de l'allocution de Monsieur Philémon ZOO ZAME, Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications du Cameroun (ART), en sa qualité de Régulateur garant.

Ont également pris la parole, Monsieur ESSONGUE EWAMPONGO Serge, Secrétaire Exécutif de l'ARCEP du Gabon, Représentant le Président Exécutif de l'ARTAC, empêché, et Monsieur MASSIMA Jean Jacques, Représentant de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour la zone Afrique Centrale et Madagascar.

Après la cérémonie d'ouverture et l'adoption de l'ordre du jour, la candidature de l'ORTEL, comme membre, a été examinée et approuvée par acclamation.

Un bureau a ensuite été mis en place et composé ainsi qu'il suit :

- Président : ORTEL Guinée Equatoriale
- Rapporteurs : ART Cameroun
  ARCEP Tchad

Poursuivant les travaux, le Secrétariat Permanent, par la voix de Monsieur MBOU Jean Robert (ART Cameroun) a présenté le bilan des activités de l'ARTAC pour la période allant de 2004, date de création, à ce jour.

Dans le cadre de la relance des activités de l'ARTAC, deux commissions ont été créées pour examiner les questions administratives et juridiques d'une part, et les questions techniques d'autre part.

A l'issue de leurs concertations, quatre projets de résolutions ont été élaborés, proposés et adoptés. Ce sont :

- Résolution n°1 : portant admission de *l'Organo Regulador de Telecomunicaciones Guinea Ecuatorial* (ORTEL) comme membre de l'ARTAC;
- Résolution n°2 : portant amendement des Statuts et règlement intérieur de l'ARTAC ;
- Résolution n°3 : portant création des groupes de travail ;
- Résolution n°4 : portant désignation des responsables de l'ARTAC.

Ainsi, il a été procédé à la désignation des responsables suivants :

- Président Exécutif: **Don Hermogenes NZANG ESONO – ORTEL Guinée Equatoriale**
- Vice-président Exécutif: **Monsieur BONDEZE DEBOSSAL Ghislain Bertrand – ART République Centrafricaine**
- Secrétaire Permanent: **Monsieur ALHADJI ALI - ART Cameroun**
- Assistante du Secrétaire Permanent: **Madame ABOSSOLO Madeleine – ART Cameroun**

La prochaine Conférence des Régulateurs se tiendra à Malabo, les 06 et 07 décembre 2018.

Une motion de remerciement a été présentée à l'endroit des autorités de la République de Guinée Equatoriale, pays organisateur de la 1ere assemblée extraordinaire de l'ARTAC, principalement à son excellence **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Fait à Malabo, le 07 août 2018

H. Nzang Esono Afang. ORTEL-G.E

Zoo Zame D'Abilenus
ART. Cameroun

BONDEZE DEBOSSAL
Bertrand Ghislain
ART-RCA.

Pour l'UIT, le Représentant
de l'Afrique Centrale
J.J. MASSIMA LANDJI

Aeyl Mahamat Aeyl
DGA ARCEP-TCHAD

ARCEP GABON
SERGE ESSONGUE EWAMPONGO
SECRETAIRE EXECUTIF